

DEMANDE D'ADHESION
à l'association des amis du Fonds français pour l'alimentation et la santé

Personne morale

Personne physique

Catégorie professionnelle

Collège des acteurs économiques
(personnes morales ou physiques)

- Production agricole
- Industrie alimentaire
- Restauration
- Distribution
- Autre :

Collège des scientifiques
(personnes physiques)

- Chercheur (secteur public)
- Médecin
- Diététicien
- Autre profession de santé
- Enseignant
- Autre :

Troisième collège (personnes morales ou physiques)

- Elus
- Associations de consommateurs
- Autres associations et fondations
- Agences conseils
- Journalistes
- Administration
- Autre :

Organisme ou entreprise

Nom, Prénom
(Pour les personnes morales, nom du représentant de l'entreprise ou organisme)

Fonction

Adresse

Téléphone **Télécopie**

Adresse électronique

Adresse du siège social.....
(pour les personnes morales, si adresse différente de celle du représentant)

souhaite être admis en qualité de membre de l'association.

A le

Signature

Retourner accompagnée d'un CV et d'une brève lettre de candidature précisant vos activités professionnelles et domaines d'intervention dans le domaine de la nutrition (*sauf pour les entreprises donatrices au FFAS*) à l'adresse suivante : AAFAS, 42 rue Scheffer, 75116 Paris.

Après acceptation de votre candidature, il vous sera demandé de régler la cotisation en adressant un chèque à l'ordre de l'association des amis du Fonds français pour l'alimentation et la santé (ou AAFAS).
Montant de la cotisation pour l'année 2020 : 30 euros (15 euros pour les étudiants).

NB : Les entreprises, organisations professionnelles et agences conseil, ne peuvent adhérer à l'association que si elles sont donatrices au FFAS.